



L'heure est au don de lait !

Le mardi 7 février 2023,

Communiqué de presse

Pour donner suite à l'appel lancé au SPACE l'année dernière, SOLAAL rappelle la nécessité du don de lait. En effet, chaque année les producteurs laitiers ont la possibilité de faire un don de lait avant le 15 février ou avant le 15 novembre. Les associations d'aide alimentaire sont unanimes sur les besoins en produits laitiers pour les personnes en situation de précarité. Les producteurs laitiers répondent régulièrement à cet appel et témoignent de leur solidarité.

Ainsi, Patrice REMAUD, producteur laitier en Vendée, nous rappelle « *D'un côté, les agriculteurs produisent du lait et, de l'autre, il y a des gens qui en manquent* ». Il a été amené à faire des dons de lait via la marque Juste et Vendéen et Juste de Loire-Atlantique.

Frédéric SIMONNEAUX, producteur laitier en Ille-et-Vilaine, incite ses « *collègues à donner du lait, à contacter leur laiterie pour effectuer des dons plus réguliers.* » Il insiste également sur le fait que « *donner ne signifie pas une moindre valeur de leurs produits* ». Ces propos sont confirmés par le Président de SOLAAL Normandie, Jean Michel HAMEL, : « *Chacun d'entre nous peut être confronté à de grandes difficultés ponctuelles à un moment de sa vie. Si chacun donnait une petite partie de sa production, les associations ne seraient plus en difficulté pour nourrir les personnes qu'elles accueillent et distribueraient des produits locaux.* »

Pour réaliser un don de lait, il est donc nécessaire de se rapprocher de sa laiterie ou de sa coopérative. Ainsi vous déclarez vos dons pour l'année et cette démarche est à réaliser avant le 15 février. [Pour en savoir plus.](#)

Pour les producteurs laitiers qui transforment directement à la ferme, il est possible de passer via SOLAAL pour proposer vos dons de produits laitiers. Un site internet est dédié à vos propositions de dons <https://dons.solaal.org>.

SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui facilite l'organisation des dons entre les filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire. Depuis sa création en 2013, SOLAAL a organisé 29 000 tonnes de dons de produits agricoles, soit l'équivalent de 58 millions de repas. La présidente de SOLAAL est Angélique DELAHAYE.

SOLAAL s'appuie sur un réseau de 10 antennes régionales.

CONTACT Bretagne

Benoît RIBARDIERE
06 31 56 06 52
bretagne@solaal.org

CONTACT Pays de la Loire

Clémentine CHAUVÉAU
06 73 46 22 52
paysdelaloire@solaal.org

CONTACT Normandie

Judith MEYER
01 53 83 48 55
normandie@solaal.org



Frédéric SIMONNEAUX

Eleveur laitier
à Acigné (35)

● PRÉSENTEZ VOTRE EXPLOITATION

Je suis Frédéric SIMONNEAUX, responsable de l'EARL du Maille qui a 90 vaches laitières sur 110 hectares. Je suis situé à Acigné à l'est de Rennes (35). Elu à la Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine, je suis président de la commission foncière et élu référent sur le Pays de Rennes.

● POURQUOI DÉCIDEZ-VOUS DE FAIRE DON D'UNE PART DE VOS PRODUITS ? COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

Je donne du lait depuis plusieurs années, alors qu'au début c'étaient des dons contraints avec des volumes quelquefois conséquents parce que je crois que la plus grosse année j'ai dû donner l'équivalent de 10 000 L de lait. Aujourd'hui, je gère mieux mes volumes de production mais je m'astreints ou plutôt je propose de faire des dons volontaires vers les associations d'aide alimentaire. J'ai connu le don de lait par l'intermédiaire de ma laiterie qui, à l'époque des quotas plutôt que de nous pénaliser ou de jeter les excédents de lait, proposait à ses producteurs d'orienter les surproductions vers les associations d'aide alimentaire.

● QUEL MESSAGE PASSERIEZ-VOUS À VOS COLLÈGUES ÉLEVEURS ?

Le message que je voudrais faire passer aujourd'hui c'est d'inciter mes collègues producteurs de lait à donner du lait, à contacter leur laiterie pour avoir des dons plus réguliers. Les associations d'aide alimentaire ont aujourd'hui de gros besoins. Plutôt que d'attendre les fins de campagnes laitières et de précipiter un certain volume de dons, ce serait mieux d'étaler les dons sur toute l'année. Il faudrait que l'on se mette autour d'une table, producteurs de lait et laiteries puisque l'on est obligé de passer par des outils de transformation et inciter les producteurs à lisser leurs dons de lait c'est-à-dire ne plus les orienter uniquement en dons en fin de campagne, mais d'orienter du don de lait volontaire sur toute l'année. En cette période de négociations entre les organisations de producteurs de lait et les laiteries, je voudrais insister sur le fait que donner du lait ne signifie pas une moindre valeur de nos produits.





Joël PASQUIER

Eleveur laitier
à La Cornuaille (49)

● PRÉSENTEZ VOTRE EXPLOITATION

L'exploitation GAEC du Druillay compte trois associés sur 95 ha. On a deux productions principales. On produit 440 000 L de lait par an ; on a 60 truies naisseurs engraisseurs, ce qui fait environ 1200 porcs engraisés par an. Le tout en agriculture biologique. Sur les terres nous avons environ 70 ha de prairies, 10 ha de maïs et le reste est en céréales. Toutes les terres sont utilisées pour le fourrage des vaches. Nous sommes autonomes en fourrage pour les vaches et pour les porcs nous achetons les aliments à la coopérative.

● POURQUOI DÉCIDEZ-VOUS DE FAIRE DON D'UNE PART DE VOS PRODUITS ? COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

Le don de lait, on le pratique depuis de nombreuses années, on donne autour de 2 000 L de lait par an. C'est la coopérative Terrena qui nous envoie le formulaire et on donne par l'intermédiaire de Terrena aux Restos du cœur. 2 000 L de lait par an, cela correspond à 2 jours de travail chez nous. Pourquoi on donne ? C'est pour contribuer à l'effort national pour l'aide alimentaire. C'est aussi parce qu'en France il y a une journée de solidarité qui a été instaurée pour les personnes âgées qui s'adresse au monde salarial. On s'est dit, au niveau de l'exploitation, pourquoi ne pas faire la même chose pour les travailleurs indépendants.

● QUEL MESSAGE PASSERIEZ-VOUS À VOS COLLÈGUES ÉLEVEURS ?

Pour les agriculteurs, c'est important de donner. On parle souvent du partage et de la solidarité entre nous. Ce sont ces petits gestes-là qui font que, dans le milieu rural et dans le monde agricole, l'on arrive à avancer entre agriculteurs et aussi avec tout le reste de la société.



Jean-Michel HAMEL

Eleveur laitier
à Montsenelle (50)
Président de SOLAAL Normandie

● PRÉSENTEZ VOTRE EXPLOITATION

Je suis gérant d'une exploitation en polyculture et élevage laitier avec une production de 660 000 litres annuels. Je suis installé sur la commune de Montsenelle en Normandie (50). Ma production est en AOC Camembert Beurre Crème avec un troupeau de 90 vaches normandes.

● POURQUOI DÉCIDEZ-VOUS DE FAIRE DON D'UNE PART DE VOS PRODUITS ? COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

J'ai contacté ma laiterie pour réaliser un don de 500 litres de lait en brique auprès d'une association. En plus du lait, la laiterie m'a facturé la brique de lait pour que les associations puissent obtenir un don totalement gratuit. La facturation a été réalisée sur ma production de février et j'ai pu obtenir une réduction d'impôt de 60% de la valeur de mon don.

● QUEL MESSAGE PASSERIEZ-VOUS À VOS COLLÈGUES ÉLEVEURS ?

C'est par conviction personnelle et parce que c'est dans mon ADN de donner que j'appelle mes collègues à donner, eux aussi, une partie de leur production lorsque c'est possible. Chacun d'entre nous peut être confronté à de grandes difficultés ponctuelles à un moment de sa vie. Si chacun donnait une petite partie de sa production, les associations ne seraient plus en difficulté pour nourrir les personnes qu'elles accueillent et distribueraient des produits locaux. Les plus démunis d'aujourd'hui sont des futurs consommateurs de demain qui seront ainsi sensibilisés aux achats français et de proximité.

De plus, mettre en avant la générosité du monde agricole permet de donner une image positive de notre métier ! N'hésitez pas à déclarer vos dons sur <https://dons.solaal.org>.



Patrice REMAUD

Eleveur laitier
à Coex (85)

● PRÉSENTEZ VOTRE EXPLOITATION

Ici vous êtes au GAEC la Boucherie : nous sommes producteurs de lait, avec 4 associés pour une référence d'environ 1,5 millions de litres de lait collectés par la coopérative d'Herbauges. On a une superficie de 315 ha et dont la moitié sert à nourrir le cheptel avant tout (avec un système herbagé et maïs) et une autre moitié pour de la culture à vente type céréales à pailles, colza, tournesol et ainsi de suite.

● VOUS ÊTES DANS UN COLLECTIF JUSTE ET VENDÉEN, POUVEZ-VOUS EN DIRE PLUS ?

Le collectif Juste et Vendéen, c'est une association de producteurs vendéens qui a pour but depuis 2018 d'offrir un produit tracé aux consommateurs. Aujourd'hui, nous sommes environ 120 producteurs adhérents à cette association. L'objectif est de fournir un produit aux consommateurs à sa juste rémunération. Ce collectif est né pour rendre de la transparence aux consommateurs, sur un produit identifié sur un territoire : quand il est vendu à un tel prix au magasin, c'est qu'on a rémunéré tous les intermédiaires à leur juste valeur, dont le producteur. En même temps, ce collectif a une grande importance dans l'information et dans la communication, puisqu'on s'aperçoit que les consommateurs sont loin de la production. Nous sommes nous, producteurs, les mieux placés pour promouvoir nos produits. C'est notre rôle d'ouvrir nos fermes, d'organiser une randonnée gourmande, d'aller voir un EHPAD, différentes cantines. Aujourd'hui, il existe des œufs, du miel, du lait, de la farine sous la marque Juste et Vendéen et Juste de Loire-Atlantique.

● POURQUOI DÉCIDEZ-VOUS DE FAIRE DON D'UNE PART DE VOS PRODUITS ? COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

D'un côté, nous avons du lait et, de l'autre, des personnes qui en manquent. On a été amenés à faire un don collectif par le biais de la marque Juste et Vendéen et Juste de Loire-Atlantique.

C'est important pour nous aussi de faire connaître ce qui peut exister sur un territoire.

On a répondu à un autre don en 2021 sur des quantités de lait plus importantes. Nous avons été appelés par le Conseil régional, qui cherchait à répondre à un besoin par rapport à un produit. Cette opération, je tiens à la féliciter, parce que les liens entre producteurs et élus de conseils départementaux ou régional, permettent de promouvoir des produits du territoire, de faire vivre des gens sur un territoire et en même temps d'avoir des bénéficiaires sur ce même territoire.

● QUEL MESSAGE PASSERIEZ-VOUS À VOS COLLÈGUES ÉLEVEURS ?

J'insiste pour que l'on soit plus de donateurs en tant qu'agriculteurs. Le don en nature, il ne faut pas le voir que comme don, il faut le voir comme une assistance. Au travers de cette assistance on peut faire connaître notre métier, que ce soit dans son quotidien (et sa pénibilité), son travail mais aussi dans sa façon de faire, tout ce qui est environnemental, bien-être animal, les éleveurs. C'est un moyen de communication, le minimum de don peut-être un engagement financier mais qui a tout son intérêt dans le fait de promouvoir qui on est, ce qu'on fait et pourquoi on le fait.